

FEDER 2021-2027

AAP « Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics »

GUIDE D'AIDE À CANDIDATURE

1. Avant dépôt, je vérifie l'intégralité des points suivants. Mon projet :

- Porte sur un bâtiment à usage tertiaire (= usage autre que d'habitation)
- En est au moins au stade d'avancement phase APD
- Atteint le niveau de performance « Bâtiment Basse Consommation » (BBC)
- Prend en compte la qualité de l'air intérieur et intègre un système de ventilation
- Prend en compte le confort d'été et intègre des actions de rafraîchissement passif
- N'utilise pas de fioul en énergie principale
- Intègre au moins un matériau biosourcé dans les travaux réalisés
- Prévoit la sensibilisation des occupants et usagers du bâtiment après travaux
- Met en place des outils de comptage (si non existants) et un plan de suivi des consommations
- Est à jour de sa déclaration OPERAT (Facultatif : uniquement si le bâtiment est concerné par l'obligation Éco Énergie Tertiaire)

2. Si mon projet est éligible, je dépose une demande sur MDNA en fournissant :

- Fiche technique de candidature
- Dossier APD ou DCE¹ complet de l'opération :
 - Notices APD ou CCTP par lot,
 - DPGF par lot,
 - Plans architecturaux,
 - Coût de l'opération détaillé par lot : montants estimatifs MOE si APD ou offres retenues si marché attribué ou en cours d'attribution
- Étude thermique (méthode TH-C-E ex), comprenant :
 - consommations énergétiques en kWh_{ep}/m².an : Cep de référence, initial et projet.
 - émissions de CO₂ en kgeqCO₂/m².an, avant et après travaux.
- Plan de financement détaillé, avec les cofinancements (accordés ou demandes en cours) – Si cofinancement accordé, fournir un justificatif
- Grille complétée d'autodiagnostic Biodiversité et Rénovation du bâti
- Attestation sur l'honneur du porteur de projet justifiant qu'il est à jour de ses déclarations annuelles de consommations d'énergie sur OPERAT (si concerné)

¹ Suivant avancement de l'opération lors de la candidature

